

ARMOIRES DE STOCKAGE POUR BOUTEILLES DE GAZ

EQUIPEMENT

PBO04Z

MODÈLE



INSTRUCTIONS ORIGINALES

MANUEL

03

RÉVISION

2022

ANNÉE

1.	AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX.....	4
1.1	IDENTIFICATION DU CONSTRUCTEUR	3
1.2	IDENTIFICATION DU PERSONNEL CONCERNÉ	4
1.3	STRUCTURE ET UTILISATION DU MANUEL	4
1.4	ANNEXES	5
1.5	SÉCURITÉ - RÈGLES GÉNÉRALES	6
2.1	CHARACTERISTIQUES TECHNIQUES	7
3.1	UTILISATION PRÉVUE	8
3.2	UTILISATION NON PRÉVUE	8
4.1	STOCKAGE ET ARRÊT DE L'ÉQUIPEMENT	11
5.1	TRANSPORT ET MANUTENTION	11
6.1	DESCRIPTION	13
7.1	MAINTENANCE	15
7.2	NETTOYAGE	15
7.3	DÉMOLITION ET ÉLIMINATION	15
8.	PIÈCES DE RECHANGE.....	16

1.1 IDENTIFICATION DU CONSTRUCTEUR

Ambiente Ecologia Sicurezza
Environment Ecology Safety

www.sall.it



10/2022

Justrite Italia S.r.l.
Via dei prati vecchi, 37
42025 Cavriago (RE), Italy

T. +39 0522 941430
info@sall.it

Business Register: RE 291788
Tax code and VAT number:
02550060350
SDI recipient code: M5UXCR1

1.2 IDENTIFICATION DU PERSONNEL CONCERNÉ

L'utilisateur peut être distingué en deux figures principales qui dans certains cas peuvent être identifiées en une seule personne :

- a) L'opérateur pour l'utilisation de l'équipement est chargé de :
- Préparer le chargement/déchargement des bouteilles dans le dépôt porte-bouteilles ;
 - Contrôler périodiquement le fonctionnement du dispositif de retenue des bouteilles ;
 - Nettoyer le dépôt porte-bouteilles.
- b) L'opérateur pour la maintenance du dépôt porte-bouteilles est un technicien qualifié, capable d'intervenir sur l'équipement, de travailler sur les organes mécaniques pour effectuer des réglages, des maintenances et des réparations.



L'EMPLOYEUR EST RESPONSABLE DE LA DIVULGATION DU PRÉSENT DOCUMENT À TOUT LE PERSONNEL QUI INTERAGIRA AVEC L'ÉQUIPEMENT.



EN PLUS DE L'OBLIGATION DE SUIVRE SCRUPULEUSEMENT LES INDICATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT MANUEL, LES OPÉRATEURS SONT OBLIGÉS DE SIGNALER À LEURS RESPONSABLES TOUTE DÉFICIENCE OU TOUTE SITUATION POTENTIELLEMENT DANGEREUSE QUI POURRAIT SURVENIR.

1.3 STRUCTURE ET UTILISATION DU MANUEL



LES UTILISATEURS DOIVENT AVOIR PRÉALABLEMENT LU LE PRÉSENT MANUEL AVANT DE PROCÉDER À LA MISE EN SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT.

Il s'agit de la troisième révision du manuel suite à des modifications sur l'équipement relatives à la sécurité. Ce manuel vise à fournir à l'utilisateur toutes les informations nécessaires pour qu'il puisse non seulement utiliser l'équipement de manière adéquate, mais aussi le gérer de la manière la plus autonome et la plus sûre possible.

Avant d'effectuer toute opération sur l'équipement, les utilisateurs doivent lire attentivement les instructions contenues dans cette publication.

En cas de doute sur l'interprétation correcte des instructions, veuillez contacter notre service technique pour obtenir les éclaircissements nécessaires.

Le présent manuel, qui fait partie intégrante de l'équipement, doit être conservé avec le plus grand soin par l'acheteur et placé à proximité immédiate de l'équipement, de manière à être facilement accessible aux utilisateurs.

Le contenu du présent manuel est conforme à la directive 2006/42/CE et a été rédigé en suivant les lignes directrices de la norme UNI 10893:2000. Les prescriptions de la norme UNI EN 1398:1999 sont également présentes.

Le présent manuel est composé de 16 pages, couverture incluse.

Les données et les dessins sont fournis à titre d'exemple; le fabricant, dans le cadre d'une politique de développement et de mise à jour constantes du produit, peut apporter des modifications sans préavis.

Il est interdit à quiconque de divulguer, de modifier ou d'utiliser à ses propres fins le présent manuel.

Dans la rédaction du manuel, il a été choisi d'utiliser peu mais clairs pictogrammes d'attention dans le but de rendre la consultation plus simple et plus immédiate.



LES INDICATIONS MARQUÉES AVEC CE SYMBOLE REPRÉSENTENT UNE SITUATION DE POTENTIEL DANGER AVEC POSSIBILITÉ DE DOMMAGES PHYSIQUES POUR LES UTILISATEURS.



LES INDICATIONS MARQUÉES PAR CE SYMBOLE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PARTICULIÈREMENT IMPORTANTES POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT.



LES INDICATIONS MARQUÉES AVEC CE SYMBOLE SONT RELEVÉES AUX FINS DE LA COMMUNICATION ENTRE LE FABRICANT ET L'UTILISATEUR.

QUELQUES INDICATIONS D'UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE, EN PLUS DU SYMBOLE, SONT MISES EN ÉVIDENCE PAR UN FOND NOIR.

1.4 ANNEXES

Le présent manuel est accompagné des documents suivants:

- Fiche technique du produit

1.5 SÉCURITÉ - RÈGLES GÉNÉRALES

LES UTILISATEURS DOIVENT LIRE LA PRÉSENTE INSTRUCTION AVANT D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT.



LE PERSONNEL CHARGÉ DE L'UTILISATION DOIT ÊTRE EN PARFAITE CONDITION PSYCHO-PHYSIQUE.



FAIRE ATTENTION AUX PANNEAUX ET PLAQUES FIXÉS SUR L'ÉQUIPEMENT.



NE PAS ÉLIMINER, RETIRER OU MODIFIER LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ EXISTANTS.



TOUTES LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DU PERSONNEL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ APPROPRIÉ (VOIR CHAP. 1.4).



NE PAS UTILISER L'ÉQUIPEMENT DE MANIÈRE DIFFÉRENTE DE CE QUI EST SPÉCIFIÉ DANS LE PRÉSENT MANUEL.

2.1 DONNÉES TECHNIQUES

Poids à vide	57 kg
Capacité de charge	280 kg
Matériau	S235JR – UNI EN 10027-1
Traitement superficiel	Zingage à chaud
Dimensions	860 x 650 x 1115 mm
Capacité de stockage et de manutention	n. 4 bouteilles de 50 litres Diamètre maximal de chaque bouteille 230 mm

3.1 UTILISATION PRÉVUE

L'équipement objet du présent manuel est constitué d'une structure en acier capable de retenir quatre bouteilles de gaz de 50 litres chacune, avec un diamètre maximal de 230 mm, et de les transporter avec un chariot élévateur* à fourche ou avec une grue**.

*Minimum de 2 bouteilles pour le même compartiment

**Obligatoirement 4 bouteilles



LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN FONCTION DU TYPE DE SUBSTANCE CONTENUE DANS LES BOUTEILLES SONT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR, QUI DOIT ÉMETTRE LES PROCÉDURES APPROPRIÉES ET APPLIQUER LA SIGNALISATION ADAPTÉE.

Le dépôt est destiné à être posé au sol sur une surface plane appropriée, ou levé ou transporté avec des moyens appropriés.

3.2 UTILISATION NON PRÉVUE

Tout ce qui n'est pas expressément mentionné dans le chapitre 3.1 est considéré comme une **UTILISATION INAPPROPRIÉE**.

IL EST INTERDIT d'utiliser l'équipement pour contenir ou déplacer des personnes.

IL EST INTERDIT d'utiliser l'équipement pour contenir ou déplacer des objets ayant une forme ou des dimensions différentes de celles indiquées dans les spécifications techniques.

IL EST INTERDIT de contenir ou de transporter les bouteilles sans fermer et bloquer les barres mobiles de sécurité.

IL EST INTERDIT de monter sur l'équipement ou ses parties pour changer de niveau.

IL EST INTERDIT d'utiliser le dépôt pour transporter moins de 2 bouteilles (par compartiment) à la fois avec un chariot élévateur.

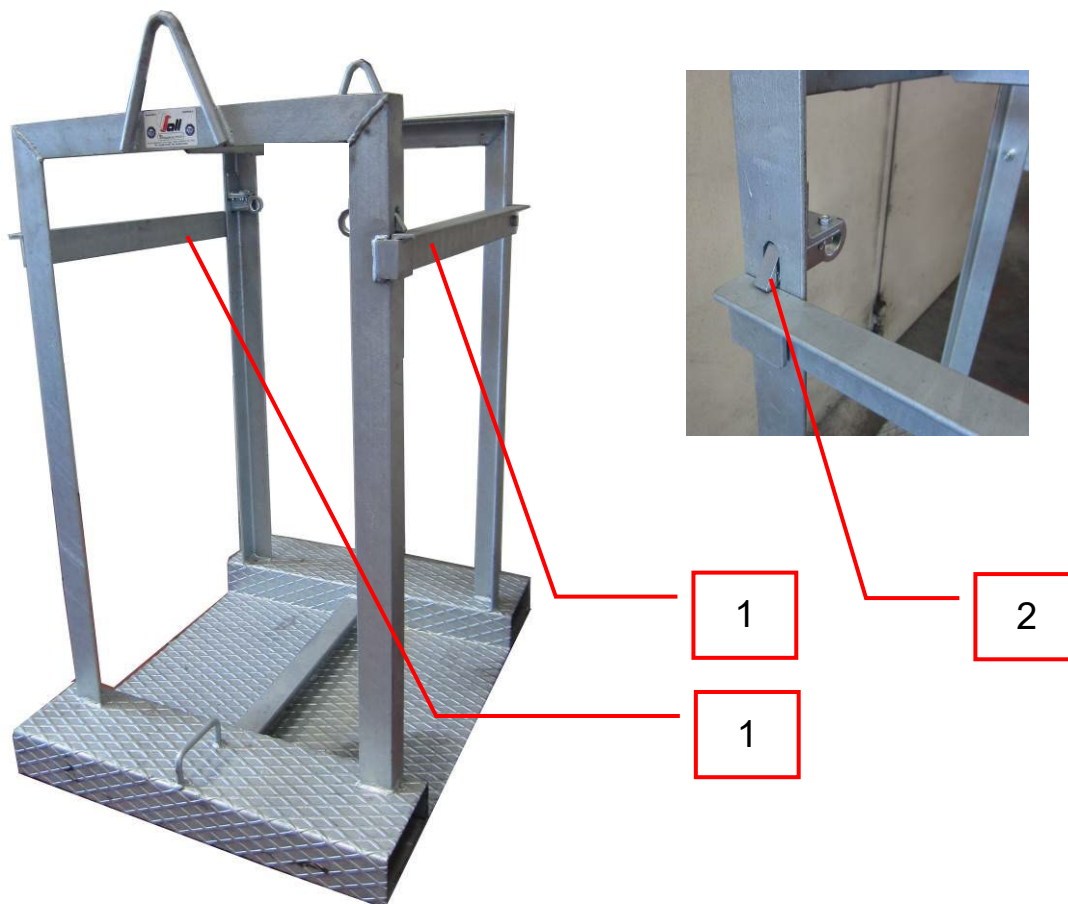
IL EST INTERDIT d'utiliser le dépôt pour soulever moins de 4 bouteilles à la fois dans un compartiment avec une grue.



LE FABRICANT EST EXONÉRÉ DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES CAUSÉS À DES BIENS, DES PERSONNES OU À L'ÉQUIPEMENT LUI-MÊME EN RAISON D'UNE UTILISATION NON CONTEMPLÉE DANS LA PRÉSENTE INSTRUCTION.

Les dispositifs de sécurité suivants sont présents sur l'équipement.

- 1 Barre mobile de sécurité
- 2 Loquet à ressort pour la barre mobile de sécurité



LES DISPOSITIFS DÉCRITS CI-DESSUS NE SONT PAS DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ CERTIFIÉS. ILS SONT CEPENDANT CAPABLES DE RETENIR LES BOUTEILLES DÉPOSÉES DANS LE PANIER.



L'UTILISATEUR DOIT TOUJOURS UTILISER ET MAINTENIR LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ EFFICACES.



IL EST INTERDIT D'ÉLIMINER, DE RETIRER OU DE MODIFIER LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ EXISTANTS.

Pour autant que nécessaire ou exigé par la législation en vigueur relative, utiliser des équipements de protection personnalisés.

Les équipements de protection individuelle (E.P.I.) sont des équipements destinés à être portés par le travailleur pour le protéger des risques spécifiques de l'activité qu'il exerce.

Les E.P.I. doivent:

- Être strictement individuels.
- Être portés de manière stricte.
- Être choisis avec soin pour qu'ils soient adaptés à la prévention des risques spécifiques de l'activité que le travailleur qui les portera exerce.
- Être confortables et pratiques.
- Être maintenus en bon état de fonctionnement et doivent être remplacés lorsqu'ils sont usés ou endommagés.

Les E.P.I. suivants sont prévus pour cet équipement:

**GANTS****CHAUSSURES**

UTILISER UNIQUEMENT DES E.P.I. PORTANT LA MARQUE CE. PRÉVUE.



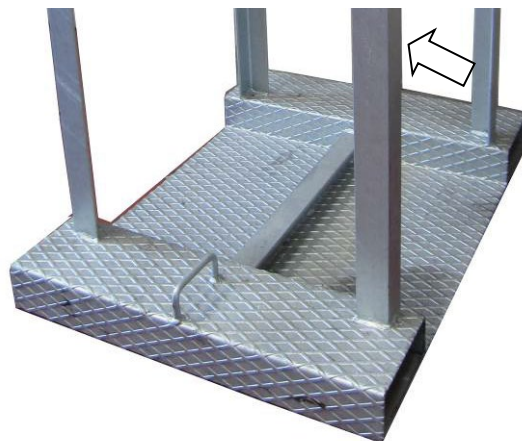
SI LA MANUTENTION AVEC UN CHARIOT ÉLÉVATEUR SE FAIT À UNE VITESSE EXCESSIVE, AVEC DES FREINAGES BRUSQUES OU AVEC UN MAUVAIS EMBARQUEMENT, LE PANIER POURRAIT GLISSER ET TOMBER, CRÉANT UN RISQUE D'ÉCRASEMENT POUR LES PERSONNES OU LES OBJETS. LA CHUTE AU SOL DU PANIER POURRAIT ENDOMMAGER LES BOUTEILLES AVEC DES RISQUES CONSÉCUTIFS LIÉS AU PRODUIT CONTENU DANS CELLES-CI.

4.1 STOCKAGE ET ARRÊT DE L'ÉQUIPEMENT

L'équipement convient pour l'environnement extérieur, cependant il est recommandé de le garder dans un environnement protégé contre les intempéries (mauvais temps) et les chocs.

5.1 TRANSPORT ET MANUTENTION

Le transport de l'équipement doit être effectué à l'aide d'un chariot élévateur de capacité appropriée, en l'enfourchant complètement sous la base dans les poches prévues à cet effet pour garantir sa stabilité et son équilibre. Il est également nécessaire de maintenir la charge légèrement inclinée vers la cabine du chariot et de rouler à vitesse réduite, sur des parcours sans bosses, creux ou fortes pentes.



Utiliser des moyens et des accessoires de capacité appropriée.

Veuillez noter que le poids total de l'équipement à pleine charge est d'environ 350 kg.



NE TRANSPORTEZ L'ÉQUIPEMENT AVEC LE CHARIOT ÉLÉVATEUR QU'APRÈS AVOIR CHARGÉ AU MOINS DEUX BOUTEILLES PAR COMPARTIMENT DANS LE PANIER.

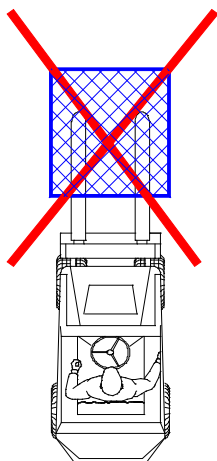


TOUJOURS DÉPLACER L'ÉQUIPEMENT À VITESSE RÉDUITE EN ÉVITANT DES BRUSQUES SECOUSSES ET ACCELERATIONS

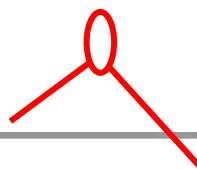
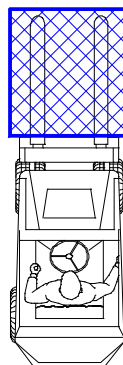


LE CONDUCTEUR DU CHARIOT DOIT AVOIR UNE FORMATION SPÉCIFIQUE. À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR.

FAUX



CORRECT



Alternativement, il est possible de déplacer l'équipement à l'aide d'une grue et des accessoires de levage relatifs appropriés (cordes, chaînes, etc.) attachés aux 2 anneaux prévus à cet effet.

Utiliser des moyens et des accessoires de capacité appropriée. Veuillez noter que le poids total de l'équipement à pleine charge est d'environ 350 kg.



LE CONDUCTEUR DE LA GRUE DOIT AVOIR UNE FORMATION SPÉCIFIQUE. À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR.



NE TRANPORTEZ OU NE LEVEZ L'ÉQUIPEMENT QU'APRÈS AVOIR CHARGÉ LE NOMBRE MINIMAL DE BOUTEILLES PRÉVU DANS LE PANIER.



**TOUJOURS DÉPLACER L'ÉQUIPEMENT À VITESSE RÉDUITE EN ÉVITANT DES BRUSQUES SECOUSSES ET ACCELERATIONS.
TOUJOURS ACCROCHER LES DEUX ANNEAUX POUR LE LEVAGE.**



LE PERSONNEL CHARGÉ DE LA MANUTENTION DOIT PORTER : DES GANTS DE PROTECTION ET DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ AVEC EMBOUT EN FER ET SEMELLE ANTI-DÉRAPANTE.



S'ASSURER QU'AUCUNE PERSONNE ÉTRANGÈRE NE SE TROUVE DANS LE RAYON D'ACTION DU CHARIOT PENDANT LES OPÉRATIONS DE LEVAGE, DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION.



NE PAS RESTER SOUS LES CHARGES SUSPENDUES.



LES MOYENS DE LEVAGE UTILISÉS ET LES ACCESSOIRES ASSOCIÉS (CHAÎNES, CORDES, CROCHETS, ETC.) DOIVENT ÊTRE EN PARFAIT ÉTAT, AVEC UNE CAPACITÉ SUFFISANTE POUR LE POIDS SPÉCIFIQUE DE LA PIÈCE À DÉPLACER, CONFORMES ET TESTÉS SELON LA LOI.

6.1 DESCRIPTION

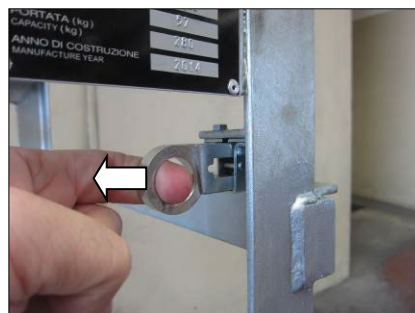
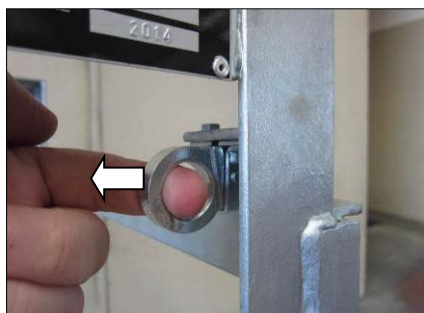
L'équipement objet de ce manuel est constitué d'une structure en acier galvanisé capable de contenir quatre bouteilles de gaz de 50 litres chacune, d'un diamètre maximal de 230 mm, pouvant les transporter à l'aide d'un chariot élévateur à fourche ou d'une grue.



LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN FONCTION DU TYPE DE SUBSTANCES CONTENUES DANS LES BOUTEILLES SONT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR QUI DOIT ÉMETTRE DES PROCÉDURES APPROPRIÉES ET APPLIQUER UNE SIGNALISATION ADÉQUATE.

Le dépôt est destiné à être posé sur un sol plat approprié, ou à être soulevé ou transporté par des moyens appropriés.

Pour charger les bouteilles à transporter dans le dépôt, il faut ouvrir les deux barres de sécurité mobiles. Chaque barre a un pivot à une extrémité sur un poteau du dépôt et l'autre extrémité est libre, permettant ainsi d'être soulevée et abaissée de manière ouvrir et fermer l'accès au dépôt. Pour permettre le mouvement de la barre, il faut libérer le loquet à ressort qui la retient en le tirant par l'anneau, comme indiqué dans les figures ci-dessous.

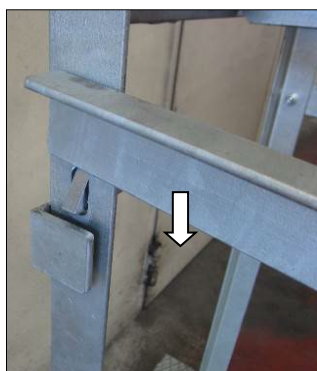


Après l'ouverture du dépôt, procédez au chargement manuel des bouteilles, deux de chaque côté, en faisant tourner la base jusqu'à ce qu'elle soit complètement posée sur le plan du dépôt.

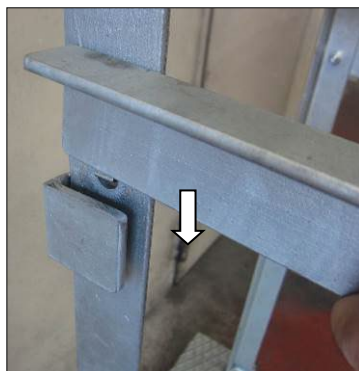
L'accès au plan a été conçu sans marche pour faciliter le chargement des bouteilles et réduire les risques liés à la manutention manuelle.



Après le chargement des quatre bouteilles, refermez les deux barres de sécurité mobiles. Lors de la fermeture, il est important de veiller à ce que la barre soit correctement posée dans le support de fixation et que le loquet à ressort soit replié complètement en avant vers l'extérieur, assurant ainsi une fixation sécurisée (voir la séquence d'images 1 à 4).



1



2



3

OK



4



S'ASSURER TOUJOURS DE LA FERMETURE ET DE LA FIXATION CORRECTE DU LOQUET DE SÉCURITÉ.



POUR LA MANUTENTION DU PANIER, QU'IL SOIT VIDE OU CHARGÉ, SE RÉFÉRER AU PARAGRAPHE PRÉCÉDENT RELATIF À LA MANUTENTION.



NE PAS UTILISER L'ÉQUIPEMENT EN CAS D'INEFFICACITÉ DU LOQUET DE SÉCURITÉ ET AVERTIR LE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT POUR LA VÉRIFICATION ET L'ÉVENTUELLE MODALITÉ D'INTERVENTION.



RESPECTER TOUTES LES PROCÉDURES ET LES AVERTISSEMENTS PRÉVUS PAR LE FOURNISSEUR DES BOUTEILLES EN FONCTION DU FLUIDE CONTENU.



RESPECTER TOUTES LES MODALITÉS POUR LA MANUTENTION MANUELLE DES CHARGES CONFORMÉMENT AU D.LGS.81/08.

7.1 MAINTENANCE



TOUTES LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR UN PERSONNEL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (CHAP. 1.4).

Le personnel chargé de la maintenance devra porter au moins les E.P.I. prévus:



Si des équipements particuliers sont utilisés pour la maintenance, tels que des soudeuses, les E.P.I. doivent être adaptés aux risques spécifiques.

À la charge de l'opérateur:

- Vérifier systématiquement le bon fonctionnement des barres mobiles de sécurité et de leurs verrous (loquets)
- Vérifier systématiquement l'absence de dégâts ou de corrosions.

En cas d'anomalie, prévenir le personnel technique spécialisé pour une intervention éventuelle de maintenance ou de lubrification.

À la charge du personnel technique spécialisé:

- Effectuer les vérifications périodiques semestrielles et annuelles telles qu'indiquées dans la fiche jointe à ce manuel.

7.2 NETTOYAGE

Le personnel chargé du nettoyage doit porter les E.P.I. prévus.



Nettoyer avec des chiffons et éventuellement des détergents non agressifs. Si nécessaire, utiliser de l'air comprimé dans les points de pivotement des leviers de sécurité.

7.3 DÉMOLITION ET ÉLIMINATION



EN CAS DE MISE AU REBUT DE L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE SUIVRE LES PROCÉDURES ÉTABLIES PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR.

Le matériau constituant l'équipement est de l'acier et doit être remis aux centres de récupération autorisés.



FORMULAIRE DE DEMANDE PIÈCES DE RECHANGE

DE

Mr.

SERVICE DES PIÈCES DE RECHANGE
Fax +39 (0) Fax +39 0522.941239

CODE	DESCRIPTION	Q.TE'

PRIORITE'

URGENT ☐

NORMAL ☐
EXPÉDITION
PAIEMENT
DESTINATION

SIGNATURE

DATE